

IRUNE-2017 - Infrastructures, ressources et usages du numérique dans l'Enseignement - 2017. Inventaire réalisé en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Agence du Numérique et perspective.brussels, à destination des chefs d'établissement et des enseignants du fondamental et du secondaire.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux :
- Enseignement fondamental ordinaire et spécialisé
 - Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 10/05/2017 au 08/06/2017

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 08/06/2017
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

inventaire, infrastructures, ressources, numérique, outils, TICE

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre chargée de l'enseignement obligatoire ;
- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Aux coordonnateurs de CEFA ;
- Aux associations de parents.

Signataire

Ministre/Administratio Administration générale de l'Enseignement
n : M. Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général.

Personnes de contact

Service ou Association : Service du Numérique éducatif (FWB)

Nom et prénom	Téléphone	Email
FIEVEZ Aurélien	02/690.82.16	aurelien.fievez@cfwb.be

Service ou Association : Agence du Numérique (RW)

Nom et prénom	Téléphone	Email
DELACHARLERIE André	081/77.80.92	andre.delacharlerie@adn.aei.be

Service ou Association : Perspective Brussels (RBC)

Nom et prénom	Téléphone	Email
LUMEN Julie	02/435.42.00	jlumen@perspective.brussels

Bruxelles, le 12 mai 2017

Madame la Préfète, Madame la Directrice,

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,

La transition numérique constitue un des axes stratégiques dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Afin d'affiner les différentes étapes de cette stratégie transversale, il est essentiel de dresser avec vous un inventaire le plus précis possible des initiatives numériques, mais aussi du nombre d'outils, de connexions Internet et autres équipements disponibles dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Par ailleurs, quand cela s'est avéré possible, des ressources humaines ont été consacrées à la gestion des équipements, au site web de l'école ou encore à l'accompagnement pédagogique dans votre établissement. Ces informations sont importantes pour cet inventaire et différentes questions y sont liées.

Dès lors, en étroite collaboration avec l'Administration générale de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que les Régions de Wallonie et de Bruxelles-Capitale, l'Agence du Numérique (AdN) organise une vaste enquête auprès des établissements du fondamental, du secondaire et de la promotion sociale pour mieux connaître les usages actuels du numérique à des fins pédagogiques. Cette enquête en complète une autre, menée parallèlement, adressée à un échantillon d'enseignants au sujet de leurs usages pédagogiques du numérique.

Pour ce faire, il vous est demandé de répondre à un questionnaire afin de réaliser un inventaire de chacune des implantations qui composent votre établissement. Si des équipements sont disponibles en partage pour plusieurs implantations, il conviendra alors de les déclarer une seule fois dans la plus importante des implantations concernées.

Au sujet de la partie relative aux performances en matière de connectivité, il vous sera aussi demandé d'effectuer un test de cette connexion via le site spécialisé « <http://beta.speedtest.net/fr> ». Toutefois, pour que la mesure soit significative, **il est impératif que vous réalisiez ce test :**

- **sur un ordinateur relié à Internet via la connexion utilisée pour les usages pédagogiques dans l'implantation concernée ;**
- **de préférence sans utiliser le WiFi ;**
- **à un moment où le réseau est peu utilisé (début ou fin de journée).**

Pour garantir la confidentialité des données récoltées et vous permettre, le cas échéant, de remplir le questionnaire en plusieurs étapes, chaque questionnaire est associé à un login qui n'est autre que le n° FASE de l'établissement ainsi qu'à un mot de passe particulier.

Les informations ainsi collectées permettront d'alimenter la réflexion indispensable à la réussite de la transition numérique de notre enseignement. Dans cette perspective, **il ne s'agit en aucun cas d'un quelconque contrôle.**

Pour ce faire, un courrier électronique personnalisé va vous être envoyé sur la boîte mail de votre établissement (ecxxxxxx@adm.cfwb.be). Il comprendra les codes de connexion à l'enquête ainsi qu'une adresse URL cliquable. Si cette option ne fonctionne pas directement, il vous suffira de copier/coller l'URL dans votre navigateur habituel.

Afin de pouvoir recevoir ce courrier électronique, je vous invite à vider votre boîte mail et à ne l'utiliser qu'à des fins de contact avec l'Administration.

Pour toute question technique relative à cette enquête, vous pouvez contacter l'Agence du Numérique au numéro 081/77.80.92 entre 9 et 17 h.

Nous vous remercions de compléter ce questionnaire pour le 8 juin 2017 au plus tard.

Votre collaboration nous est indispensable et très précieuse. Nous vous remercions déjà du temps que vous consacrerez à cette enquête. Les résultats éclaireront, c'est notre ambition, les actions à venir concernant la transition numérique de notre enseignement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Pierre HUBIN,



Administrateur général de l'Enseignement